

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Plan-National-Velo-Rencontres-Nationales-France.html>

# **Plan National Vélo : une compilation de mesures pour inciter les français à pédaler**

- Développement Durable en débat -



Date de mise en ligne : lundi 30 janvier 2012

---

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous  
droits réservés**

---

**Alors que plus de la moitié des déplacements quotidiens en France font moins de 3 km, seuls 3% sont effectués à vélo. Autre constat plus large : les Français ne parcourent que 87 km en moyenne par an en pédalant, contre 800 à 1 000 km pour les Danois ou les Hollandais... Et pourtant trois millions de cycles sont vendus chaque année (pour un parc de 26,4 millions) marquant l'intérêt des français pour ce mode de déplacement ... Présenté lors des Premières rencontres nationales du vélo, qui se sont déroulées jeudi 26 janvier 2012, le Plan National Vélo vise à inciter les Français à utiliser le deux-roues aussi bien comme moyen de déplacement quotidien que comme activité sportive ou de loisir.**

Le plan se présente comme une feuille de route : une série de propositions pour développer l'usage du vélo en France. Depuis juillet 2011, un groupe de travail présidé par Philippe Goujon, député-maire du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris et composé de dix-sept membres (dont des représentants des associations, des usagers, et des élus), a planché pour en établir les grandes lignes.

Parmi les propositions retenues par le gouvernement pour développer l'usage du vélo on retiendra ([télécharger l'intégralité du plan national vélo en cliquant ici](#)) :

### Développement des aménagement et infrastructures

- garages à vélo obligatoires dans les constructions neuves (d'une surface minimale de 1,5 m<sup>2</sup> par appartement pour un T3 et +)
- développement du réseau des véloroutes et voies vertes : accroissement de 50% de la contribution de l'Etat (+ 1,5 millions d'euros)

### Incitation à l'usage quotidien du vélo

- évaluation d'une indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail comparable à celle dont bénéficient les automobilistes
- clarification du cumul de prise en charge de l'abonnement au transport collectif et de celui au vélo en libre service
- développement de l'intermodalité entre vélo et transports collectifs

### Amélioration de la sécurité

- mise en oeuvre du « tourne-à-droite » qui autorise les cyclistes à ne pas marquer l'arrêt au feu rouge, dès lors qu'ils respectent la priorité accordée aux autres usagers
- encouragement de l'apprentissage du vélo (vélo-écoles notamment)
- marquage des vélos pour lutter contre le vol et le recel : partenariat entre l'Etat et le système de marquage Bicycode de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

### Exemplarité de l'Etat

- mise en place de relais vélos dans les directions départementales des territoires (DDT) et dans les Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- mise en place d'un programme de communication national et pérennisation des Rencontres nationales du

vélo, tous les deux ans

- Pour mieux garantir la réussite de l'ensemble de ces actions, les crédits mis à la disposition du Coordonnateur Interministériel pour le développement de l'usage du vélo seront augmentés.

*"Ce plan, qui répond à une demande forte de l'ensemble des acteurs, permettra de guider l'action de l'État et de ses partenaires pour promouvoir une pratique accrue et plus sûre du vélo" estime Thierry Mariani.*

Par contre, la mesure phare, proposée par le groupe de travail et réclamée par les associations de cyclistes, n'a pas été retenue par le ministère des transports : l'indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail [1] doit être "évaluée", tout comme les exonérations fiscales pour les entreprises qui mettent des vélos à disposition des salariés qui doivent être "clarifiées".

L'absence de cette mesure emblématique déçoit le [Club des villes et territoires cyclables](#), club qui a participé au groupe de travail. Son président, Jean-Marie Darmian, rappelle que *"les collectivités locales, qui supportent la quasi totalité des 500 millions d'euros investis chaque année pour le vélo, demandent depuis plusieurs années un engagement fort de l'Etat. Mais les mesures annoncées ce jour ne traduisent pas une véritable ambition nationale. Il faut un ensemble de mesures fortes, intégrées et programmées pour enclencher une dynamique et atteindre l'objectif de 10% de part modale dans notre pays en 2020, fixé par le Gouvernement"*.

Pour le Club des villes et territoires cyclables, qui réunit 1 200 élus, il n'y a pas de réel Plan national vélo sans programmer :

- ▶ une mesure-phare comme l'indemnité kilométrique pour les déplacements domicile travail,
- ▶ un volet ambitieux du développement du stationnement en gare, engageant notamment la SNCF, entreprise nationale,
- ▶ un volet communication et pédagogie, au niveau national, pour contribuer à l'évolution nécessaire des cultures et des comportements, en accompagnement des politiques vélos locales.

En revanche, le Club apprécie que le panneau de signalisation permettant la mise en oeuvre du « Tourne-à-droite » qui autorise les cyclistes à ne pas marquer l'arrêt aux feux rouges, suite au décret du 12 novembre 2010, soit enfin à la disposition des collectivités.

De même, il apprécie la parution prochaine de l'arrêté attendu sur les garages à vélo dans le cadre de la loi Grenelle 2, fixant des surfaces minimales par types de logements neufs, et espère des dispositifs similaires s'agissant des bureaux. Enfin, il prend acte des augmentations de la contribution de l'Etat au développement des véloroutes voies vertes (+1,5 millions d'euros).

En résumé, pour Jean-Marie Darmian, ce plan, *"sans souffle politique"* est *"la compilation"* de mesures qui existaient déjà et propose plutôt de se référer aux dix propositions de son club regroupées dans un document intitulé "le vélo, remède anti-crise" que [vous pouvez télécharger en cliquant ici](#). La [Fubicy](#) (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette) souligne également que les mesures présentées ne sont pas nouvelles mais *"ces petits riens sont de vrais déclencheurs"*, estime sa présidente, Geneviève Laferrère. *"Au niveau national, c'est la première fois que le mot 'vélo' est prononcé est c'est quasiment déjà une révolution"*, se félicite-t-elle dans [LE MONDE](#).

---

[1] En Belgique, ce système existe depuis 1997. L'employeur verse une indemnité au cycliste, exonérée d'impôt jusqu'à 0,21 Euros par kilomètre.